

Gym' Colline de Pessicart

Fiche d'adhésion adultes saison 2022-23

Reprise lundi
5 sept. 2022

Collez ici
votre photo
(sauf pour une
ré-inscription)

INSCRIPTION

RE-INSCRIPTION

LICENCE N°

Pour une ré-inscription indiquez uniquement Nom/Prénom et les changements depuis la saison précédente

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Date de naissance : / /

Téléphone : Courriel : @

Retrouvez le planning des cours et suivez la vie de votre association sur : gymcolline-pessicart.com

Merci de cocher ci-dessous, la formule de votre choix :

Multi-Gym'

Lundi	9h00-10h30 «en extérieur»	Alexandre
Lundi	19h00-20h00	Nathalie
Mardi	18h00-20h00	Chérif <small>nouvel animateur !</small>
Mercredi	8h30-11h00**	Marie-Laure
Mercredi	18h00-20h00***	Karine <small>nouvelle animatrice !</small>
Jeudi	18h00-20h00	Eric

190 € pour l'année*

Gym' Oxygène

Avec Alexandre
Lundi 9h00-10h30
Gym' dynamique
en plein air :
Canal de Gairaut,
Parc Estienne d'Orves, Aire St
Michel, Carol de Roumanie...

150 € pour l'année*

Solo-Gym'du mercredi

Avec Marie-Laure
 8h30-9h30 PILATES Attention places limitées
OU
 9h30-10h30 RELAX Adapté à un public sénior
Merci de cocher votre choix

150 € pour l'année*

Je déduis 10 € si une 2^{ème} personne du même foyer s'inscrit à la Gym' (déduction sur une inscription)
Prénom : Lien de parenté :

(*) Sont inclus dans la cotisation annuelle : la licence fédérale de 23 € (elle vous sera envoyée par courriel) et l'adhésion individuelle au Comité de Quartier Pessicart-Mantega-Righi-Cyros-Le Piol de 7 € pour l'année 2022-23.

Merci de prendre note que chaque formule correspond à un forfait annuel et n'est pas remboursable, sauf dispositions particulières liées à une éventuelle crise sanitaire.

(**) Dans le cadre de la formule Multi-Gym' si vous désirez assister aux cours de Pilates du mercredi matin, vous devez obligatoirement vous inscrire au préalable auprès de Marie-Laure (les cours sont limités à 12 personnes).

(***) Nouveauté 2022-23 : mercredi de 19h00 à 20h00 séance de Yoga avec Karine, nouvelle animatrice.

Nos séances se déroulent du 05/09/22 au 29/06/23 (hors jours fériés et vacances scolaires) dans le gymnase du Righi (189, av. de Pessicart) et en « extérieur » dans des parcs et jardins du quartier.

Si vous habitez dans une des 32 résidences suivantes : 56 MANTEGA RIGHI, 63 PESSICART, AMIRANTES (LES), ARCADIE (L'), ARIETTE (L'), ASL DU PIOL, CASTORS DU GRAND PIN (LES), CLAIR LOGIS (LE), EDEN PALAIS (L'), EDEN PARK AZUR, ESPERANZA (L'), FLORILÈGE (LE), GÉMEAUX (LES), GRAND LARGE 1 (LE), GRAND LARGE 2 (LE), HAUTS DE PESSICART (LES), JASMIN (LES), MARIE GEORGE (LE), MARIE LINE (LE), MARIIGNAN (LE), MONTE VERDE (LE), OLIVIAIE (L'), PARC MONTEBELLO (LE), PESSICART (LE), RÉSIDENCES DU PIOL (LES), RIGHI PALACE (LE), SAINT JEAN (LE), SAINT LOUIS (LE), VILLA ANASTASIA, VILLA DU MAIL, VILLA DU PIOL, VILLAS DE CESSOLE (LES): **merci de déduire 5 €.**

Je déduis 5 € de ma formule car ma copropriété (ci-dessus) est **adhérente 2022** au Comité de Quartier > attention, une seule déduction par foyer

Je règle la somme de : € par chèque à l'ordre de « **GV Colline de Pessicart** »

Le licencié est informé qu'il peut souscrire directement sur www.fpegv.grassavoye.com, une assurance complémentaire de personne (IAC SPORT) couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

⚠ **Merci de joindre impérativement à cette fiche datée & signée :**

1/ votre règlement correspondant (par chèque de préférence à l'ordre « GV Colline de Pessicart ») ;

2/ le questionnaire de santé complété et signé (à télécharger sur gymcolline-pessicart.com) ;

3/ une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse.

Faire parvenir le tout au siège de l'association :

Gym' Colline - 225, av de Pessicart - 06100 NICE

Informations : 06 21 34 06 57 - 06 62 70 63 99

Par mesure d'hygiène : **tapis personnel OBLIGATOIRE**

Date & signature